

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Catégorie :

Section :

Année :

Intitulé de l'UE :

Langue(s) d'enseignement :

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse

CP Ville

TEL.

Mail

Nombre d'heures de cours : Nombre de crédits :

Niveau du cycle : et période :

Position dans le cursus :

Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

L'unité d'enseignement AIP vise le développement des compétences suivantes du référentiel de compétences de l'étudiant Assistant de direction :

Activité d'apprentissage :

- Insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
- Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe
- Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
- Organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission
- Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier assistant de direction

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis :

Corequis :

Autres connaissances ou compétences prérequis :Description des objectifs et des contenus de l'UE :

Cette UE vise le développement des compétences susmentionnées du référentiel de compétences de Bachelier en Assistant de direction.

Les contenus abordés dans les différentes activités d'apprentissage sont les suivants :

1. Jeux d'affaires et pilotage de projets d'entreprise

Cette activité d'apprentissage et d'intégration vise à faire réfléchir les étudiants sur des thématiques liées à l'entreprise, à la création d'activité et à la gestion, à pratiquer concrètement les savoirs appris dans d'autres cours à travers divers exercices pratiques (par exemple : rapports écrits, présentations orales, jeux d'entreprise) et de revoir le cas échéant certaines notions théoriques. Ce cours vise également à préparer les étudiants au stage en entreprise et à la vie professionnelle par une meilleure compréhension des enjeux.

Parmi les thèmes abordés, citons la création d'activité, l'organisation de l'entreprise, les produits et services, les marchés, la stratégie commerciale, les aspects financiers (compte de résultat, bilan, trésorerie)

2. Relations humaines dans l'entreprise et culture d'entreprise :

Culture et culture d'entreprise

Dimensions de la culture d'une entreprise

L'entreprise, lieu de relations humaines

Relations humaines et motivations

Culture d'entreprise et relations humaines

Qualité des relations humaines en entreprise

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Cette UE est constituée de 2 activités d'apprentissages

1. Jeux d'affaires et pilotage de projets d'entreprise

2. Relations humaines dans l'entreprise et culture d'entreprise

Diverses méthodes et modalités de travail sont proposées :

1. Jeux d'affaires et pilotage de projets d'entreprise

Cette activité prépare l'étudiant à présenter oralement (seul ou en petit groupe) un ou plusieurs exposé(s) sur la création d'une mini-entreprise, en abordant notamment le produit, le marché et les aspects financiers. Les premières séances servent à préparer l'étudiant, à travers des recherches, de brefs exposés magistraux, des périodes interactives, etc. Les dernières séances sont précisément constituées de ces présentations orales. L'activité pourra également inclure un jeu d'entreprise organisé le cas échéant en collaboration avec des organismes privés ou publics de promotion de l'entreprise tels que Brussels Impulse, Boost Your Talent, Group one, etc.

2. Relations humaines dans l'entreprise et culture d'entreprise: Séquences magistrales et interactives basées sur la lecture d'articles et de documents et sur l'analyse de situations.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Chaque activité d'apprentissage de l'UE est évaluée séparément. Il s'agit donc d'une évaluation juxtaposée.

1. Jeux d'affaires et pilotage de projets d'entreprise (3ECTS): l'évaluation se fera sur base d'une ou plusieurs présentation(s) orale(s) en cours d'année. Un rapport écrit pourrait le cas échéant être demandé aussi. Si l'étudiant obtient un note supérieure ou égale à 12 pour l'ensemble de son travail en cours d'année, il sera dispensé de présenter l'examen oral en session.

2. Relations humaines dans l'entreprise et culture d'entreprise (2ECTS): Evaluation orale

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

1. Jeux d'affaires et pilotage de projets d'entreprise

AA2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité

AA9 Préparer et présenter oralement des exposés

AA16 Connaître et utiliser les règles budgétaires, juridiques et comptables liées à une activité

AA20 Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations

AA26 Gérer les priorités et son stress

2. Relations humaines dans l'entreprise et culture d'entreprise:

- Identifier et décrire les principales dimensions de la culture d'entreprise

- Identifier, décrire et expliquer les différentes valeurs qu'elle véhicule

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoire et ceux suggérés):

Activité d'apprentissage

1. Jeux d'affaires et pilotage de projets d'entreprise : néant

2. Relations humaines dans l'entreprise et culture d'entreprise :

Une liste de supports obligatoires sera présentée lors de la première séance. Il s'agit d'extraits de :

STERN, P. et SCHOETTL, J.-M., La boîte à outils du management, Dunod, 2009, 188p.

THEVENET, M., La culture d'entreprise, PUF, 2010, 128 p.

THEVENET, M., Les relations humaines, Eyrolles, 2008, 116 p.